



Opération Tranquillité Absence (OTA)

Partez en vacances l'esprit tranquille ! Durant toute l'année, la Police municipale assure une mission de surveillance.

Celle-ci permet de référencer les habitations non occupées afin d'y apporter une attention particulière dans la lutte contre les cambriolages.

Pour bénéficier de ce service gratuit, les Meulanais doivent :

- Télécharger, imprimer et remplir le formulaire d'inscription
- Renvoyer le formulaire scanné par courriel à : police-accueil@ville-meulan.fr. Il est également possible de le déposer, au moins 48 heures avant le départ, au poste de Police municipale ou à l'accueil de la mairie.

Document(s)

[Téléchargez le formulaire d'inscription](#)

Contact

Poste de la Police municipale

7 rue des Écoles

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Tél. 01 30 90 41 41

police-accueil@ville-meulan.fr

Patrouilles de la Police municipale

Tél. 06 77 04 17 22

Hôtel de Ville

Tél. 01 30 90 41 41